



Le Bulletin d'information étendu à la Suisse romande

Comme vous le savez certainement, Paysage Libre Suisse est une faîtière composée d'associations dont la plupart ont été regroupées en sections.

Celles de **Fribourg**, **BEJUNE** (Berne-Jura-Neuchâtel) ainsi que l'association valaisanne de l'**APPCR** ont décidé de participer à l'édition du Bulletin d'information que la section Paysage-Libre Vaud publie depuis 2017. Celui-ci va devenir le Bulletin d'information romand de Paysage Libre.

L'intention est d'atteindre à terme l'ensemble des membres et amis de la Suisse romande afin de renforcer le sentiment d'appartenance et les liens et de favoriser les échanges d'expériences. Il permettra évidemment de soutenir activement la campagne politique que nous préparons déjà pour les votations de nos deux initiatives.

Bonne lecture !



Jean-Marc Blanc
rédacteur responsable

No 48 – mars 2026

Sommaire :

International

<u>Coup de frein sur l'éolien allemand ?</u>	2
<u>Coup de frein sur l'éolien terrestre français ?</u>	2

Suisse

<u>Production éolienne en baisse en 2025</u>	3
<u>Modèle d'éolienne et permis de construire : le TF introduit l'arbitraire</u>	4

Vaud

<u>Les courants vagabonds reconnus dans la loi vaudoise sur l'énergie</u>	5
---	---

Fribourg

<u>L'invitée : « Dix ans d'efforts dans la Glâne/Veveyse »</u>	6
--	---

Comité de rédaction :

Antoinette de Weck, présidente de la section Fribourg Paysage Libre, membre du comité de Paysage Libre Suisse



Michel Fior, président de la section BEJUNE (Berne – Jura – Neuchâtel), membre du comité de Paysage Libre Suisse



Jean-Marc Blanc, secrétaire général de Paysage-Libre Vaud, membre du comité de Paysage Libre Suisse.



Brèves

Les Travers du Vent :
Soirée annuelle avec
Ernst Zürcher le 26 mars

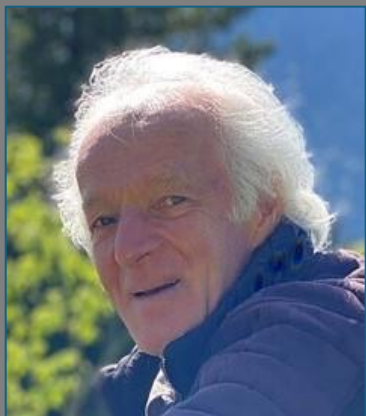


Photo Yann Duriaux

Ernst Zürcher est un ingénieur forestier suisse et auteur de nombreux ouvrages, films et conférences dédiés aux arbres et à l'agroforesterie. Cet expert de renommée internationale porte un regard inspirant sur les végétaux. Il nous permet de découvrir ce qu'ils ont de visible et ce qui est invisible à nos yeux et pourtant, essentiel aux cycles du vivant. Il approche les arbres comme des organismes formant une sylvosphère, ce que les anciens appelaient «l'esprit de la forêt».

*Le 26.03.26 à 19h00 Grande salle
Fleurisia (Rue du Pré 8) à Fleurier.
Entrée libre et apéritif.*

International

Coup de frein sur l'éolien allemand ?

JMB

Le gouvernement allemand souhaite interdire les panneaux solaires et les parcs éoliens dans les régions où la capacité du réseau est insuffisante. De plus, les exploitants doivent renoncer à toute indemnisation si les installations éoliennes et solaires sont mises à l'arrêt en raison d'une offre excédentaire d'électricité.



Cela peut avoir des conséquences considérables. Les gestionnaires de réseau devraient payer l'intégralité des coûts liés aux énergies renouvelables et ne disposeraient plus d'un revenu assuré. En outre, les objectifs d'expansion deviennent impossibles à atteindre, car l'extension du réseau prendrait beaucoup de temps et coûterait extrêmement cher. Enfin, les problèmes liés aux centrales de remplacement (gaz = CO2 et coûts élevés) persistent.

https://www.t-online.de/heim-garten/aktuelles/id_101120730/netzpaket-reiche-plant-vollbremsung-fuer-wind-und-solaranlagen.html

Coup de frein sur l'éolien terrestre français

JMB

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) vient d'être publiée par décret par le gouvernement français. Elle prévoit de poursuivre un effort de décarbonation passant d'abord par le nucléaire afin de remplacer des énergies fossiles coûteuses à importer, tout en actant un moindre déploiement de l'éolien terrestre et du solaire. Par contre, parmi les Nouvelles énergies renouvelables (NER), l'éolien en mer est privilégié.



Ces ajustements sont liés à la stagnation de la consommation d'électricité et à la priorité donnée au développement de moyens de production décarbonés pilotables.

[Le décret sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie publié au Journal officiel](#)

Zürich : deux communes se rebellent



La commune de **Stammheim** a modifié son règlement communal à une écrasante majorité de 1180 contre 195 en ajoutant à l'article 8 concernant les objets devant obligatoirement être soumis à votation populaire un nouveau chiffre 9 : « Vente, échange ou octroi d'un droit de superficie concernant des surfaces d'assolement et la forêt pour l'installation d'éoliennes d'une hauteur de moyeu de plus de 30 mètres ».

La raison : le Canton de Zurich veut fixer dans son plan directeur une zone destinée à l'éolien sise sur la montagne du « Stammerberg ». Elle comprendrait 8 éoliennes d'une hauteur de 265 mètres.

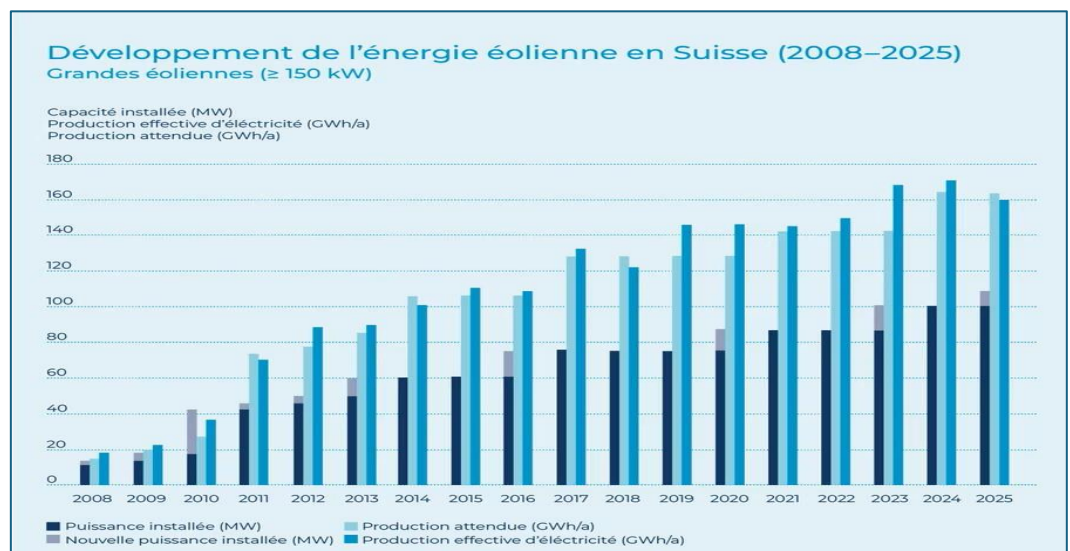
Mais 60% de cette zone appartiennent à la commune de Stammheim....

Suisse

Production éolienne suisse en baisse en 2025

JMB

Avec 161 GWh et malgré une puissance installée en croissance, la production éolienne est en baisse de 5.3% en 2025. De son côté, Suisse Éole continue à rêver aux frais de nos impôts...



Source : Suisse Éole

Habitée à claiçonner sa joie lorsque tombent les statistiques de production, Suisse Éole se fait un peu plus discrète sur les résultats de 2025 qu'elle considère cependant comme satisfaisants.

En effet, malgré une augmentation de la puissance installée liée à la mise en service de quatre nouvelles éoliennes, la production a régressé tant par rapport aux attentes qu'aux résultats de 2024. En fait, Suisse Éole se réjouit du plus mauvais taux de production de ces cinq dernières années. Si l'on regarde les résultats de Ste-Croix, ils sont à l'avenant, avec 19.7 GWh, ils sont bien inférieurs aux 22 GWh annoncés dès le départ du projet et Romande Énergie ne doit pas sabrer le champagne. De leur côté et comme par hasard, les médias prompts à saluer les 170 GWh de 2024 restent étrangement muets.

Mais Suisse Éole garde le moral puisque son site veut nous faire croire que le potentiel suisse est de 2'700 GWh (2.7 milliards de kWh). Et que son directeur, le « mercenaire » Lionel Perret affirme derechef que si l'éolien ne se développe pas bien en Suisse, c'est la faute aux opposants qui multiplient les procédures pour retarder les projets.

Il ne s'est visiblement toujours pas demandé si la longueur des procédures n'étaient pas finalement que la conséquence de la médiocre qualité des projets ainsi que le reflet du sentiment d'agression que subissent les populations concernées. Celles-ci ne sont pratiquement jamais écoutées et, contrairement à lui, doivent payer de leur poche les procédures qu'elles conduisent pour sauver paysages, environnement et qualité de vie.

Brèves

Zürich : deux communes se rebellent (suite)



De son côté, la commune de **Thalheim an der Thur** a voté par 316 contre 170 pour une initiative individuelle « Pas de terrains communaux pour des éoliennes industrielles ».

Il s'agirait de contrer un projet de 3 éoliennes géantes d'une hauteur de 265 m. Initialement, la hauteur maximale des éoliennes était limitée à 220 m.

Mais entretemps s'est constituée une association « Zürich Wind » formée par les trois fournisseurs d'électricité EKZ, EWZ et Stadtwerk Winterthur. Celle-ci veut installer des éoliennes encore plus hautes, allant jusqu'à la limite de 265 mètres fixée par Skyguide.

Reste à voir comment le Canton réagira aux votes des deux communes rebelles...!

Suisse

En décidant que le modèle d'éoliennes ne doit pas figurer dans le permis de construire, le TF ouvre la voie à l'arbitraire

MF

Par un arrêt publié en janvier ([1C 447/2024](#)) concernant le projet de parc éolien de la Montagne de Buttes et ses 19 machines dans le canton de Neuchâtel, le Tribunal fédéral vient de franchir une nouvelle ligne rouge : il sacrifie le droit de regard de la population et donc la démocratie. Les juges lausannois estiment en effet qu'il n'est pas nécessaire de connaître le modèle précis des éoliennes au moment de la délivrance du permis de construire. Pour eux, les impacts sur le paysage, le bruit, la faune, l'emprise des socles, les ombres portées ou encore les projections de glace pourraient être évalués sans savoir quelles machines seront finalement installées. Une position pour le moins singulière, tant ces impacts dépendent directement des caractéristiques techniques des éoliennes.



Projet de la Montagne de Buttes – Photomontage Paysage Libre Suisse

En invoquant l'évolution rapide des technologies, le Tribunal fédéral accepte que le choix des machines soit repoussé à plus tard, lors de l'appel d'offres, renvoyant les contrôles effectifs après l'octroi du permis de construire. Seul le canton est habilité à s'assurer de la légalité des éoliennes qui seront construites, sans aucun droit de regard démocratique de la population. Autrement dit, on demande aux habitants de faire confiance à des vérifications hypothétiques effectuées par le Canton, qui est (NE, JU, BE, VD, FR...) lui-même un fervent adepte des éoliennes. Dans le cas de la Montagne de Buttes, le canton est actionnaire du promoteur, Groupe E. Le conflit d'intérêt saute aux yeux, mais le TF n'y voit pas le moindre problème.

Cette décision donne un signal extrêmement préoccupant : le droit de regard de la population s'efface devant les intérêts financiers des grands groupes électriques. Manifestement acquis à la cause éolienne, le Tribunal fédéral semble oublier une fois de plus qu'au pied des machines il y a des êtres humains, des paysages, une biodiversité et une qualité de vie menacés de manière irréversible.



Sioux Berger

Auteure du « Prix du Vent », Sioux Berger est une journaliste et auteure engagée contre de nombreux projets éoliens. Elle s'intéresse particulièrement à leurs impacts sur le monde agricole, en recueillant de solides témoignages d'agriculteurs confrontés à des phénomènes de courants vagabonds. Selon ces récits, les perturbations électriques affectent gravement les animaux d'élevage, provoquant stress, baisse de production, et fréquemment une mortalité marquée. À travers ses écrits et ses enquêtes, elle cherche à alerter l'opinion publique et les médias sur ces effets passés sous silence par les autorités, et à défendre les exploitations concernées.

« Le prix du vent. Des éoliennes, des bêtes et des hommes », Ed. du Rocher 2022

Vaud

Les courants vagabonds reconnus dans la loi vaudoise sur l'énergie

BC, JMB

Cela fait de nombreuses années que des associations environnementales et des scientifiques dénoncent les risques que représentent les courants vagabonds pour le bétail et les animaux en général.

Récemment, un livre sur le sujet a fait fureur en francophonie. L'an dernier, une conférence a été organisée à Moudon par des associations de Paysage Libre encouragée par des instances [agricoles qui reconnaissent la problématique](#) et s'en préoccupent.

Les éoliennes géantes, si elles n'en sont évidemment pas la seule cause, sont clairement identifiées comme l'un des facteurs majeurs du phénomène.

Bonne nouvelle, le Grand Conseil vaudois a entendu les messages de la députée Laurence Cretegnny et a modifié la loi en conséquence. Comme l'a développé la députée dans ses demandes :

Les courants vagabonds, ou courants parasites, sont des courants électriques involontaires qui s'échappent du circuit fermé habituel et circulent à travers les parties conductrices, les installations ou le sol d'un bâtiment. Ces courants peuvent affecter très fortement la santé des animaux, plus électrosensibles que l'homme, et parfois jusqu'à leur mort. L'électrosensibilité des animaux varie selon les espèces. Les bovins, en raison de leur grand empattement, sont les animaux de rente les plus électrosensibles. Ils sont suivis par les porcins, les ovins, les caprins et enfin la volaille. Une vache est 5 à 10 fois plus électrosensible qu'un humain.

Ce problème peut-être particulièrement présent le long des lignes d'acheminement du courant produit par les éoliennes mais nous pouvons aussi trouver des courants vagabonds dans l'acheminement d'autres productions électriques. En effet, si plusieurs sources électriques se croisent ou s'entrecroisent dans le terrain, cela peut engendrer une accumulation de courants vagabonds, obtenant dans le cas présent ce que l'on nomme un effet cocktail (perturbations dues à la densification de sources électriques). Ce phénomène est aujourd'hui démontré et étayé par des expériences significatives chez de nombreux agriculteurs.

La problématique des courants vagabonds doit être soumise dès l'étude des projets éoliens, non seulement au pied des machines, mais également le long du parcours des lignes de transport et ce, jusqu'aux stations de couplages. Les effets et conséquences dus aux courants vagabonds doivent être étudiés, analysés et si des mesures spécifiques s'imposent elles ne doivent pas être enfouies avec le remblaiement des lignes de transports.



L'invitée* : Clotilde Medana Schlageter

Dix ans d'efforts dans la Glâne/Veveyse...



Clotilde Medana Schlageter

Clotilde Medana Schlageter enseigne la musique au Conservatoire de Fribourg. Spécialisée dans l'éveil et l'initiation musicale, elle accompagne les jeunes enfants dans leurs premières expériences artistiques.

Parallèlement, elle s'engage dans la vie associative locale, notamment au sein de l'association Vents contraires dont elle est présidente et Paysage Libre Fribourg, où elle siège au comité.

L'association Vents contraires a été créée en mai 2015. À cette époque, il n'y avait que l'association Sauvez-les-Préalpes qui luttait pour protéger le Schwyberg. Après discussion avec son comité et avec plusieurs associations vaudoises, nous avons vite compris qu'une association pour notre région s'imposait. Au tout début de notre travail, nous

avons échoué à obtenir les mesures de vents réalisées par Groupe E Greenwatt dans la forêt de Bouloz. Mais peu importe, la machine était lancée, nous avions des contacts pour nous soutenir dans nos démarches et nous voulions informer les habitants de notre région. Par la suite, nous avons fait beaucoup de demandes de transmission de documents grâce à la Llnf. Souvent nous

avons dû écrire à la Préposée à la transparence car nous n'avions pas de réponse. Nous avons compris que cet outil était très peu utilisé dans les communes et que les conseillers n'étaient pas au clair avec cette pratique de la transparence.

Au fil des années, nous avons reçu des centaines de pages de documents et nous avons notamment découvert que la commune du Flon avait signé une « Intention de collaboration » avec Groupe E Greenwatt. Nous avons aussi vu plusieurs échanges de mails et des documents pour le développement éolien dans notre région. Ces documents montraient les contacts que Groupe E Greenwatt avait avec certaines communes de la Glâne ou de la Veveyse, le potentiel de certaines régions, des emplacements possibles pour les machines et les buts à atteindre pour les prochaines réunions. Et toutes ces informations allaient systématiquement à plusieurs services de l'État de Fribourg ! En 2019 le Plan directeur du canton de Fribourg a été approuvé et 7 sites éoliens y étaient inscrits. Plusieurs zones prospectées par des promoteurs se retrouvaient dans le PDCant, pur hasard. Entretemps, d'autres associations ont vu le jour sur le canton et nous sommes très fiers d'avoir encouragé et participé à la création de ces associations. Nous nous sommes également impliqués pour la création de notre faîtière Paysage Libre Fribourg et depuis plusieurs années nous fonctionnons tous ensemble pour faire les démarches nécessaires et lutter au niveau régional et cantonal.

Actuellement la partie éolienne du PDCant est en révision, mais le Conseil d'État semble ne pas comprendre qu'il faudrait tout reprendre à zéro et ne pas se focaliser sur les zones inscrites en 2019. Des mâts de mesures sont en place dans certains villages depuis le printemps 2024 et le Service de l'énergie veut faire des mesures dans tous les parcs inscrits au PDCant. Mais il ne veut pas poser des mâts ailleurs dans le canton et préfère oublier que certaines zones bien ventées, comme le site de Salvenach, n'ont pas été retenues dans le PDCant. On se demande pourquoi...

** « L'invité(e) » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*



Projet de parc de Vuisternens devant Romont par Paysage Libre Suisse
(cliquez sur l'image pour voir le film)



Le mythe du Gothard

Deux éoliennes pourraient s'ajouter aux cinq déjà érigées en 2020 au col du Gothard. Le Conseil d'État tessinois a ouvert une consultation publique. À première vue, rien de particulièrement alarmant : bien qu'il constitue un site emblématique de la cohésion nationale, le Gothard est déjà traversé par des lignes à haute tension et une route très fréquentée. Mais l'essentiel est dans le *storytelling* officiel. Pour défendre ces nouvelles machines, les autorités parlent d'un « site particulièrement intéressant ». Les chiffres de l'OFEN disent exactement l'inverse : avec un rendement moyen qui n'atteint même pas 12% sur les quatre dernières années (10.8% en 2025!) le Gothard figure parmi les pires du pays. On retrouve ici une habitude bien connue des milieux éoliens : tordre les faits de manière répétée jusqu'à les rendre acceptables. Reproduit sans recul par l'ATS, le narratif devient vérité. Au final, le mythe l'emporte sur la réalité.



Michel Fior

No 49 – mai 2026

Sommaire :

Vaud

« Sur Grati » : le budget a explosé et VOé doit partager le gâteau ! 1

Neuchâtel

L'intérêt national, simple variable d'ajustement pour le Tribunal fédéral 2

Suisse

Les batteries géantes : solution à l'intermittence ? 3

L'OFEN l'affirme sans rire : 438 éoliennes pour 10% de la consommation actuelle 4

Valais

Courtis Neufs : un projet industriel démesuré au cœur du paysage valaisan 5

L'invité

Daniel Schmitt chef de projet Fundraising des initiatives PLCH 6

Vaud

JMB

« Sur Grati » : budget explosé, VOé doit partager le gâteau !

Depuis le début du projet, Le Groupe VOé (Vallorbe-Orbe électricité) est le promoteur local du projet éolien dont la construction a déjà débuté. Emmené par Stéphane Costantini, syndic de Vallorbe, membre du conseil de VOé et membre du comité de Suisse Éole, le projet s'est toujours voulu local. [Comme on peut le lire sur le site](#) : de l'énergie renouvelable produite et consommée localement. Un projet développé par trois communes et une entreprise locale. Une contribution à l'indépendance énergétique de la région.

De fait, c'est sans surprise que nous constatons que les coûts du projet ont explosés. Rien que les éoliennes coûtent bien plus que prévu au départ : 75 Mios au lieu de 60. Et c'est sans compter les autres coûts tels que l'adaptation du réseau et sa connexion, les frais de fonctionnement, entretien, y compris des routes, déneigement...

Bref, l'affaire est trop grosse pour la petite VOé (moins de 70 Mios de chiffre d'affaires) qui a eu les yeux plus gros que le ventre. Comme de dit le [communiqué de presse](#) récemment paru, un important actionnaire suisse alémanique vient à la rescousse : [aventron AG](#) basé à Münchenstein auquel se joint [SIE SA](#) distributeur principal de l'Ouest lausannois. Les communes locales de Premier, Vaulion et Vallorbe n'auront plus que les miettes... plus, M. Costantini avoue lui-même que le rendement du parc sera faible (4%) pour autant que les chiffres de production soient atteints.

Brèves

AXPO fait du lobbying actif en faveur des éoliennes en hiver



Ces panneaux publicitaires sur les pylônes de la télécabine Médran-Ruinettes à Verbier ont marqué les esprits. Mais que fait AXPO dans cette galère ?

Elle fait de la politique. Depuis 2025 le plus grand groupe énergétique suisse a transformé cette approche commerciale en un projet de société appelé **"AXPO Energy Reports"**. L'objectif n'est plus seulement de faire de la publicité locale, mais de peser sur le débat national concernant l'approvisionnement hivernal.

Il faut se rappeler qu'AXPO est entièrement en mains publiques puisque son capital est détenu par des cantons ou leurs services industriels du Nord-Est de la Suisse : ZH, AG, SG, TG, SH, GL, ZG.

Ce faisant, AXPO Holding intervient directement dans la politique nationale et se joint indûment au lobby éolien piloté par l'OFEN.

Neuchâtel

L'intérêt national, simple variable d'ajustement pour le Tribunal fédéral

MF

En janvier, le Tribunal fédéral a rendu son arrêt ([1C_500/2023](#)) dans le dossier du parc éolien des « Quatre Bornes », trois mâts prévus près des Bugnenets, dans le canton de Neuchâtel (Val-de-Ruz). La décision laisse un sérieux arrière-goût d'arbitraire, notamment sur la question centrale de l'« intérêt national ». Avec une production annuelle inférieure au seuil de 20 GWh, si l'on intègre les pertes, le projet ne l'atteint clairement pas.

Ce point décisif devient pourtant accessoire sous la plume des juges. La Cour estime que la question peut rester indécise: le projet n'aurait pas besoin de satisfaire à un intérêt national, faute de pesée d'intérêts avec d'autres intérêts en présence. Un simple intérêt public suffirait. En clair: nul besoin de mettre le paysage dans la balance.

Une telle lecture laisse pantois. Le projet est implanté au cœur du Parc naturel régional du Chasseral, dont la mission première est précisément la protection et la mise en valeur du paysage. Il touche même le massif emblématique du Chasseral, classé à l'inventaire fédéral des paysages d'importance nationale (IFP). Prétendre qu'aucune pesée d'intérêts n'est nécessaire revient à vider de sa substance le statut même de parc naturel.



Et l'argumentation atteint un sommet lorsque le Tribunal fédéral relève que « les vues depuis le Chasseral sont orientées vers le lac de Bière plutôt qu'en direction du parc éolien ». Comme si l'on fréquentait le Chasseral uniquement pour aller admirer le plateau suisse, comme si le paysage se découpait en tranches administratives de valeur inégale.

Cette décision témoigne d'un droit détaché de la réalité du terrain. À force de raisonner en vase clos, le Tribunal fédéral semble oublier que le paysage ne se consulte pas sur dossier, qu'il se vit, se parcourt, se contemple. Lorsqu'une haute cour réduit l'intérêt national à une variable d'ajustement et la protection du paysage à un détail, elle fragilise la confiance déjà fortement entamée dans ses arrêts et donne l'image de juges qui, à force de ne jamais sortir de leur bureau, finissent par ne plus voir ce qu'ils sont censés protéger.

Brèves (suite)

Goldwind : l'art de changer le vent en or



Source : PLCH

Les 19 éoliennes de la Montagne de Buttes seront produites par **Vensys**, filiale du groupe chinois **Goldwind**.

L'Europe compte pourtant plusieurs fabricants indépendants d'éoliennes, mais les Services industriels genevois SIG et Groupe E leur ont préféré la filiale d'un grand groupe chinois en prétextant que c'était une des seules entreprises capable de construire des éoliennes à 180 m. alors que ce groupe chinois est actuellement sous enquête pour concurrence déloyale. Le parc éolien de la Montagne de Buttes montre une fois de plus les logiques qui se cachent derrière les beaux discours verts : logique financière, dépendance énergétique et technologique face à des centres de décision situés à l'autre bout de la planète. Près de CHF 100 millions payés par des contribuables suisses partent ainsi dans cette championne des droits humains qu'est la Chine.

Suisse

Les batteries géantes, solution à l'intermittence ?

JMB

La production des éoliennes dépend de la météo et n'est pas maîtrisable*. Il est impossible de stocker l'électricité localement à des coûts raisonnables pour plus de quelques heures. Il faut donc des sources d'énergie pilotables : hydrauliques, fossiles ou nucléaires.

La Suisse offre quelques possibilités de stockage avec les systèmes de pompage – turbinage tels que **Nant de Drance** en Valais (photos ci-contre) et de **Limmern** dans le canton de Glaris. Mais les possibilités d'en construire d'autres sont très limitées et leurs capacités resteront largement insuffisantes, en particulier pour assurer le stockage intersaisonnier.



De plus, ceux-ci entraînent des pertes énergétiques considérables de l'ordre de 10-20% et il faut construire de nouvelles lignes à très haute tension. Résultat : les prix de ce stockage sont très élevés.

En dehors du développement des batteries privées, de nouvelles techniques de batteries géantes existent déjà. Celle de **Flexbase** qui est en construction à Laufenburg (AG) devrait coûter plusieurs milliards de CHF. Elle utilise la technologie REDOX (Réduction-oxydation) pour créer la plus puissante batterie du monde capable de produire de 1.2 GWh, **soit l'équivalent de la centrale nucléaire de Leibstadt... mais pendant deux heures seulement !**

Dans les dix prochaines années, il y aura certainement de nouvelles technologies de stockage mais aucune ne sera capable de stocker l'énergie éolienne à grande échelle sur une plus longue période.

Comme le dit lui-même le **Swiss EnergyScope**, de l'EPFL :

« En fait, le défi principal du stockage de l'électricité est plus économique que technique. Seule une augmentation significative du prix de l'électricité pourrait garantir la rentabilité de ces différentes options ».

*** Tout comme le photovoltaïque !**

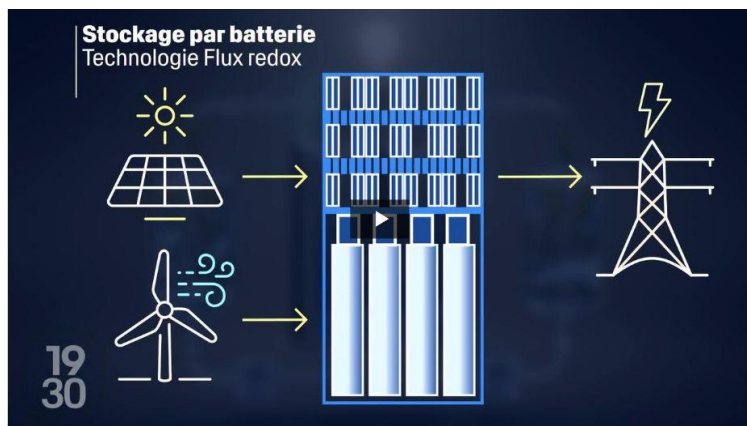


Image RTS



Suisse

L'OFEN l'affirme sans rire : les 438 éoliennes actives ou planifiées produiraient ensemble 2.5 TWh, presque 10% de la consommation actuelle.

JMB

Fin mars, le [GREE](#) organisait pour la première fois les Rencontres de l'éolien à Yverdon-les-Bains. Présentée comme un rendez-vous désormais incontournable, cette grand-messe avait visiblement pour but de redonner un peu de courage aux divers acteurs de l'éolien romand.

C'est dans ce cadre que Mme Saskia Bourgeois, responsable enthousiaste du dossier éolien à l'Office fédéral de l'énergie a fait une [présentation](#) dont sont extraites les diapositives ci-dessous. Le premier tableau prétend représenter le développement actuel de l'éolien en Suisse.

Saskia Bourgeois

Elle est responsable du domaine de l'énergie éolienne au sein de l'OFEN. C'est une pro-éolienne engagée au passé déjà chargé.

Avant d'entrer à l'OFEN, elle était collaboratrice de [Meteotest](#) où elle s'est illustrée dans l'élaboration du très contesté [Atlas des vents](#) en 2016, particulièrement optimiste en matière de gisement de vents en Suisse.

Comme par hasard, cette publication a eu lieu juste avant la [votation de juin 2017](#) sur la stratégie énergétique 2050 et a donné beaucoup de grain à moudre à Suisse Éole qui n'a pas manqué d'en profiter pour peser sur la votation.

Quelques contacts avec elle nous ont permis de remettre en cause sa manière de procéder et les nombreuses extrapolations hasardeuses de cette première version.

Il est intéressant de noter qu'après son départ de Meteotest, une nouvelle carte beaucoup plus raisonnable a été publiée.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#).

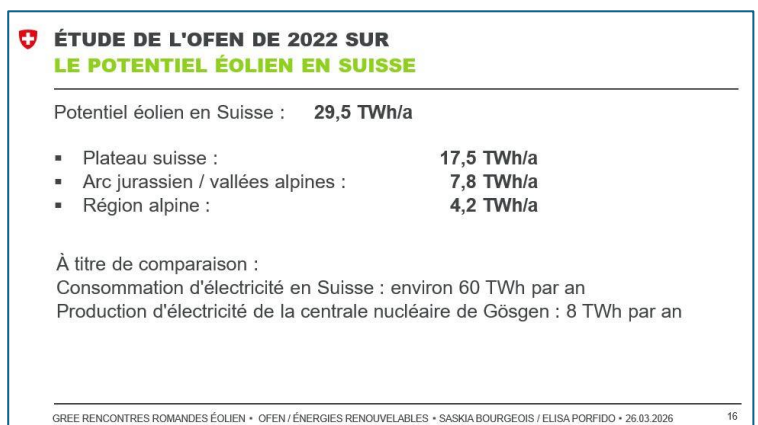
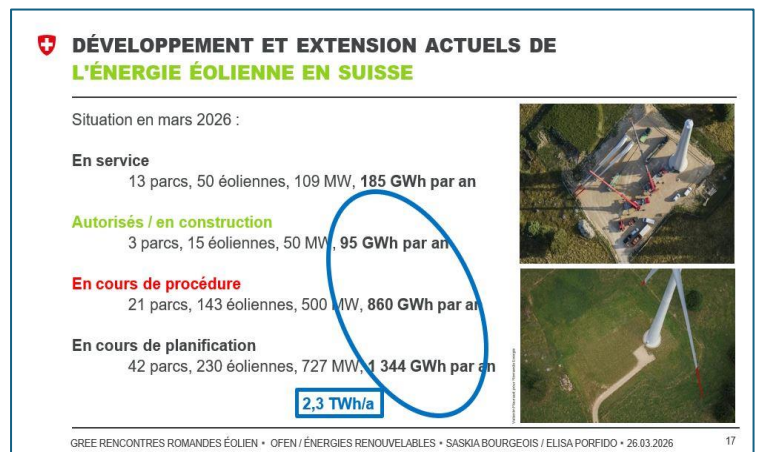
Comme on le voit après un bref calcul, il s'agirait d'une huitantaine de parcs comportant près de 440 éoliennes (~3.5 MW) pour une production annuelle évaluée à 2.3 TWh. On comprend aussi que plus de la moitié d'entre elles n'en sont seulement qu'au stade de la planification, mais soit.

Cette production, qui est encore bien loin d'être acquise, représenterait 4% de la consommation actuelle d'électricité (60 TWh) et presque 2.5% de la consommation estimée aujourd'hui pour 2050 (90 TWh), dont on sait parfaitement qu'elle peut encore fluctuer à la hausse.

Rappelons-nous, juste pour sourire, que la production éolienne 2025 était de 161 GWh, soit 0.27%.

Ce qui est moins drôle, par contre, c'est que l'OFEN affirme encore et toujours que le potentiel éolien en Suisse est encore beaucoup plus élevé que ça : 29.5 TWh/an, soit l'équivalent de plus de trois centrales comme Gösgen (8 TWh/an) ou encore près de 5'000 éoliennes de 3.4 MW.

On serait alors très loin des quelques centaines d'éoliennes que M. le Conseiller fédéral Rösti évoque régulièrement en public.



Brèves (suite)

Ste-Croix : tout va bien mais...



Lors d'une présentation publique récente (GREE), le responsable des énergies renouvelables chez Romande Energie et chef de projet a fait un premier bilan du dernier exercice du parc de Ste-Croix.

Bonne nouvelle : la plupart des surfaces de chantier ont déjà été végétalisées.

Moins bonne nouvelle : deux facteurs pèsent sur la production. D'abord le givre, qui a causé des pertes représentant environ 10% de la production théorique en 2025, soit près de 2,5 GWh. Mais aussi les arrêts liés aux chiroptères, responsables d'environ 4% de pertes supplémentaires, soit 0,9 GWh. C'est beaucoup plus que les déductions habituellement faites dans les documents de projet. Et ça ne semble pas devoir baisser beaucoup.

Rappelons encore qu'avec seulement 19.7 GWh, la production d'électricité est tombée bien en dessous des 22 GWh /an ciblés initialement par le parc, et en-dessous des 20 GWh nécessaires pour être reconnu d'intérêt national.

Valais

Courtis Neufs : un projet industriel démesuré au cœur du paysage valaisan

FLA

Le futur parc éolien de Courtis-Neufs prévoit l'installation de deux machines de **255 mètres de haut**, parmi les plus grandes d'Europe, à proximité immédiate de l'éolienne du Mont-d'Ottan (140 m), en service depuis 2008. Avec ces nouvelles installations, on change d'échelle : il ne s'agit plus d'équipements techniques isolés, mais de véritables structures industrielles qui domineront durablement tout le paysage. Dans un environnement alpin et agricole, ces machines ne s'intègrent pas : **elles s'imposent**.

Leur hauteur dépasse largement tous les aménagements environ-

nants, et le mouvement des pales attire l'œil à plusieurs kilomètres. Le Valais est reconnu pour la force de ses paysages : ce n'est pas seulement une identité culturelle, c'est aussi une ressource touristique essentielle. L'installation d'éoliennes de 255 mètres transformerait profondément cette identité visuelle.

Vivre à proximité d'un tel parc signifie composer avec des nuisances quotidiennes : un **bruit de fond continu**, le **mouvement permanent** des pales, des **ombres clignotantes** dans les habitations lorsque le soleil est bas, et des **balises lumineuses nocturnes** visibles depuis toute la vallée. Dans les pays voisins, ces effets sont documentés et souvent sous-estimés lors des études préalables. Les premières habitations se trouvent à **240 mètres** des futures machines. La zone de détente du Rosel est en bordure immédiate, et la zone habitable à environ **600 mètres**. Les riverains subissent déjà l'impact paysager et sonore de l'éolienne du Mont-d'Ottan et expriment une inquiétude croissante face au projet. Des conséquences sur la valeur immobilière sont également à prévoir, comme observé ailleurs en Europe. Beaucoup d'habitants ont le sentiment que leur avis pèse peu face aux intérêts financiers des promoteurs et de la commune, qui percevrait environ **550 000 CHF par an** pour une production annoncée de **49 GWh/an**. Lorsque l'on modifie un paysage pour des décennies, la population devrait être au centre du processus. Or, la ville de Martigny, membre du conseil d'administration de la société porteuse du projet, se limite à affirmer que la loi sera respectée sans éprouver la moindre compassion pour les personnes qui vont souffrir de la situation.

Le débat sur Courtis-Neufs dépasse la seule question énergétique. Il touche à la cohérence territoriale, à la qualité de vie et au respect du paysage. Le dernier mot reviendra au **Conseil général de Martigny**, qui devra décider en décembre 2027 s'il valide la modification du plan d'aménagement permettant au projet de poursuivre sa procédure. Le paysage de la plaine du Rhône est-il à vendre ? L'APPCR (Association pour la protection du Coude du Rhône) va tout mettre en œuvre pour préserver ce paysage si cher au cœur de ses membres.



Source : Ville de Martigny



Daniel Schmitt

Il est né à Bâle et a passé sa jeunesse dans le Jura à Porrentruy et à St-Imier.

Titulaire de plusieurs diplômes dans les domaines de la technique, de la vente et du marketing. Il a terminé sa formation en gestion et management à l'Université de St-Gall.

La suite de son parcours l'amène à diriger une large gamme d'entreprises (jusqu'à 400 collaborateurs) dans l'industrie des machines, l'automation, le second œuvre du bâtiment et l'horlogerie.

Il a même créé sa propre entreprise dans les systèmes logistiques pour utilitaires.

Daniel Schmitt a été le responsable de la campagne de récolte des signatures des deux initiatives fédérales de Paysage Libre.

Il rempile aujourd'hui pour la campagne de récolte des fonds nécessaires à notre succès.

L'invité* : Daniel Schmitt, chef de projet « Fundraising » des initiatives de Paysage Libre

Bravo et merci !

C'est avec une grande joie, et aussi une certaine fierté, que nous pouvons revenir sur une étape importante : grâce à votre engagement infatigable, nous avons réussi à réunir les signatures nécessaires pour les deux initiatives populaires fédérales « Protection des forêts » et « Protection des communes ». Ce résultat est loin d'aller de soi, il constitue une preuve claire de ce que nous pouvons accomplir ensemble lorsque nous défendons nos convictions avec constance et détermination.

Chaque signature représente un engagement, une force de conviction et un investissement personnel. Beaucoup d'entre vous ont récolté des signatures par tous les temps, mené des conversations et sensibilisé la population à nos préoccupations. Pour cela, nous vous adressons nos remerciements sincères et chaleureux.

Mais ce succès n'est qu'un début. En vue de la votation populaire prévue en 2027, un chemin décisif nous attend encore. La campagne à venir déterminera si nos initiatives obtiennent le soutien nécessaire au sein de la population.

Pour atteindre cet objectif, nous avons à nouveau besoin de votre soutien – notamment aussi sur le plan financier. Une campagne efficace exige une communication professionnelle, une large présence et une information ciblée. Nous mobiliserons et utiliserons de manière systématique et professionnelle toutes les sources de dons disponibles à l'échelle nationale.

Notre objectif est clair : informer et sensibiliser la population de manière factuelle, solide et convaincante sur les effets de l'énergie éolienne en Suisse. Il est essentiel de rendre nos arguments visibles et de contribuer activement au débat.

Nous vous prions donc chaleureusement de nous accompagner dans cette prochaine étape, par des dons, par votre engagement personnel et en relayant nos préoccupations dans votre entourage.

Ensemble, nous avons déjà accompli de grandes choses. Ensemble, nous pouvons aussi relever le défi qui nous attend.



** « L'invité(e) » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*



Politique et éthique ?

« L'Alliance environnement » vient d'annoncer qu'elle rejette notre initiative « pas d'éoliennes dans les forêts ». Informelle, cette alliance regroupe des organisations qui poursuivent des buts différents, voire opposés. Seules Pro Natura et BirdLife défendent la nature. Les autres s'occupent de trafic et de promotion d'énergies vertes. En faisant front commun, ses membres veulent en fait montrer patte blanche aux partis politiques et s'assurer que le Parlement n'utilisera pas de moyens de rétorsion comme la suppression de leurs droits de recours. Ce marchandage de tapis est indigne d'organisations qui devraient rester neutres et ne pas se compromettre à du donnant-donnant. Elles ne représentent du reste pas les intérêts de leurs membres. Un sondage de Pro Natura Fribourg avait démontré que la majorité de ses membres était contre les éoliennes.

Au nom de qui s'expriment-elles ?



Antoinette de Weck

No 50 – juin 2026

Sommaire :

Suisse

L'Alliance Environnement et la désinformation 1

International

Renouvelables ? Un article de Transition & Énergies remet les pendules à l'heure 2

Suisse

Economiesuisse : les éoliennes seront incapables de combler le déficit hivernal ! 3

Vaud

Sur Grati, flagrant délit de tricherie 4

Jura

Projet éolien de la Haute Borne : une démarche participative sous surveillance 5

L'invité

Francis Randin, ancien cadre supérieur de l'État de Vaud, co-fondateur de PLVD 6

Suisse

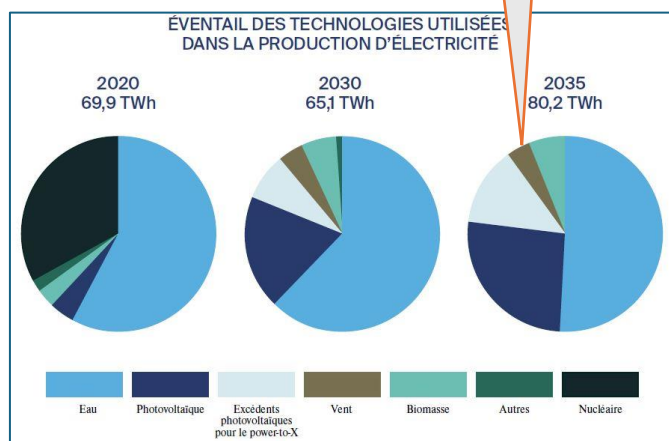
JMB avec J-M Chapallaz

L'Alliance Environnement et la désinformation

L'Alliance Environnement qui se déchaîne contre nos initiatives vient de publier « [La force du soleil](#) », un document qui fait la synthèse de ses vues en matière d'énergie. Effort principal de ce qu'il faut développer : l'énergie solaire. Effort principal de ce qu'il faut supprimer : le nucléaire et le fossile.

Et l'éolien nous direz-vous ?

Il est prévu que l'éolien pourrait fournir 3,1 TWh/an (3'100 GWh/an) que l'Alliance prétend produire avec 213 à 310 turbines. C'est faux : avec 215 turbines, il faudrait une puissance unitaire 8 MW. Avec 310 turbines, il faudrait une puissance unitaire 6 MW. Les machines actuellement installées en Suisse vont de 2 à 4 MW, soit 2 fois moins puissantes, donc il en faudrait 2 fois plus, entre 500 et 600. Une erreur du simple au double ?



Brèves

Les pales de Sur Grati ont circulé à Vallorbe
(JMB)



Photo SOS Jura

Faisant l'admiration des médias et la consternation des habitants de toute la région, les premières pales du projet « Sur Grati » ont commencé à traverser Vallorbe. Beaucoup d'entre eux découvrent aujourd'hui seulement la catastrophe environnementale et paysagère qui les attend. Mais c'est trop tard, il fallait s'y opposer à temps.

Seules l'initiative de Paysage Libre sur la protection des forêts pourra corriger la chose et faire démanteler tout ou partie de ce parc.

International

Renouvelables pas vraiment renouvelables ?

Un article de Transition & Energies remet les pendules à l'heure

JMB

[Cet article](#) dont nous recommandons la lecture remet en question l'adjectif de «renouvelables» pour les énergies éolienne et solaire et souligne leurs réalités matérielles et économiques.

Dépendance aux ressources non renouvelables : Si le vent et le soleil sont inépuisables, les infrastructures pour les capter ne le sont pas.

- **Origine industrielle** : Les panneaux et éoliennes sont des produits de l'industrie lourde et minière.
- **Matériaux critiques** : Leur fabrication nécessite d'importantes quantités de béton, d'acier, de terres rares et de métaux stratégiques.
- **Empreinte carbone** : Bien qu'ils n'émettent pas de CO2 pendant leur fonctionnement, ils en émettent lors de leur fabrication, installation et maintenance, étapes qui dépendent encore largement des combustibles fossiles.
- **Usure** : Ces équipements ont une durée de vie limitée (environ 20 ans pour les panneaux et éoliennes) et devront être remplacés perpétuellement, entraînant un coût environnemental récurrent.

Limites économiques et techniques : L'auteur dénonce plusieurs « légendes urbaines » concernant la transition énergétique.

- **Le coût réel** : Le solaire et l'éolien ne sont les moins chers que si l'on ignore le coût du système nécessaire pour pallier leur intermittence. Un réseau 100 % renouvelable nécessiterait un stockage massif par batteries, ce qui ferait exploser les prix.
- **La faible densité énergétique** : Ces énergies sont peu intensives et occupent des surfaces importantes, nécessitant beaucoup plus de matériaux à puissance égale qu'une centrale thermique ou nucléaire.
- **L'intermittence** : Le facteur de charge est faible : 14 % pour le solaire, moins de 25 % pour l'éolien terrestre (18 % en Suisse Ndlr), ce qui impose de conserver des capacités de production conventionnelles pour assurer la stabilité du réseau.

L'illusion de l'électrification totale : L'article rappelle que l'électricité ne représente que **21 % de la consommation d'énergie mondiale**.

- **Secteurs difficiles à décarboner** : L'industrie lourde (sidérurgie, cimenteries) et les transports longue distance (maritime, aérien) ne peuvent pas passer à l'électrique avec les technologies actuelles.
- **Dépendance persistante** : Un réseau entièrement renouvelable ne réduirait que très peu notre dépendance globale aux énergies fossiles.

En conclusion, l'article appelle à regarder les réalités technologiques en face sans croire aux « solutions miracles ». S'ils sont utiles pour décarboner localement, les renouvelables intermittents ne constituent pas, selon l'auteur, une réponse complète aux besoins énergétiques mondiaux.

Brèves (suite)

La production éolienne allemande est en panne depuis 2020

(JMB)



L'Allemagne a installé plus de 2500 éoliennes au cours des cinq dernières années mais sa production d'électricité éolienne stagne. 106 térawattheures en 2025, soit un niveau quasi identique à celui de 2020. Selon **Manuel Frondel**, de l'Institut Leibniz, il n'y a plus de rapport entre la puissance installée et l'électricité produite depuis 2020. Et ce pour trois raisons : **La météo** : Les variations climatiques et le manque de vent sur certaines périodes peuvent jouer un rôle fortuit. **La saturation du réseau** : Le développement massif de l'énergie solaire sature régulièrement le réseau. Pour éviter une surcharge, les gestionnaires sont contraints de brider de plus en plus fréquemment la production des éoliennes. **Le choix des sites** : Les meilleurs emplacements étant déjà exploités, les nouvelles installations sont reléguées sur des zones moins ventées.

Ce bilan décevant devrait inciter les Suisses à la réflexion au moment où certains « spécialistes » préconisent la multiplication des éoliennes.

Suisse

Les éoliennes seront incapables de combler le déficit hivernal ! Un article de Lukas Federer

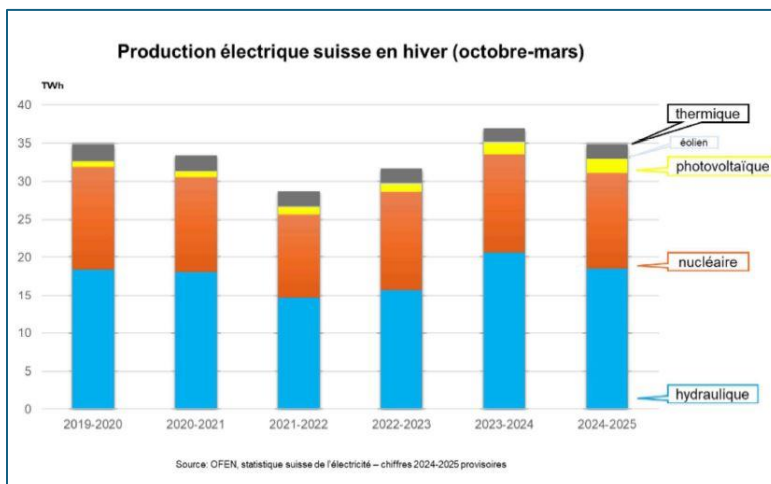
JMB

La revue **SwissPowerShift** a récemment publié un intéressant **article** écrit par Lukas Federer, responsable des questions énergétiques à Economiesuisse.

Pour l'auteur, la situation de notre approvisionnement hivernal en électricité est vraiment préoccupante. S'il partage sur ce point les litanies de Suisse Éole, ce partage s'arrête là : les renouvelables ne pourront résoudre le problème et il explique pourquoi et propose trois pistes.



Lukas Federer - Economiesuisse



Même si les renouvelables ont produit six fois plus d'électricité en 2024 qu'en 2010 grâce notamment à l'énergie solaire, la Suisse n'est pas sur la bonne voie pour garantir un approvisionnement sûr et bon marché. Si c'est bien le cas en été, où l'excédent actuel continuera de croître avec la politique actuelle,

la disparition programmée des centrales nucléaires existantes fera dégringoler l'offre en hiver alors que la demande devrait fortement progresser d'ici 2050.

Aujourd'hui, « la seule réponse du monde politique face à ce problème d'approvisionnement à moyen terme consiste en des mesures d'urgence liées à la constitution de réserves d'électricité, notamment via la mise à disposition, coûteuse, de réserves hydrauliques et de centrales à gaz en cas de pénurie ». Résultat des courses, même si l'on construisait des centaines d'éoliennes ou d'installations solaires alpines, on n'y arriverait pas et il faudrait importer et encore importer. Pour résoudre le problème, trois axes sont préconisés :

- Orienter les renouvelables vers l'efficacité hivernale* sans accroître leur surproduction estivale.
- Intégrer la Suisse au réseau électrique européen pour renforcer la stabilité du système et en réduire les coûts.
- Lever l'interdiction technologique qui frappe le nucléaire. Le contre-projet à l'initiative « Stop au blackout » permettant d'assurer l'exploitation à long terme des centrales nucléaires existantes et de maintenir ouverte l'option d'un remplacement ultérieur. La levée de cette interdiction contribuerait en outre à préserver le savoir-faire et à renforcer la recherche en Suisse.

* **Paysage Libre** a démontré depuis longtemps que l'éolien ne changera pratiquement rien en hiver

Brèves (suite)

Fribourg : un mât qui bafoue la volonté populaire (O. Bays)



À Fribourg, le choix des sites éoliens est marqué par des conflits d'intérêts démontrés depuis longtemps. La population des 4 communes concernées par le site dit « Collines de la Sonnaz » (12'000 habitants environ) ne s'y est pas trompé et a voté massivement contre les projets de parc entre 2021 et 2024. Ce site, qui ne figure pas sur la carte du potentiel éolien de la Confédération, se caractérise par la densité du bâti et une forêt de détente très fréquentée. Qu'à cela ne tienne, le canton vient d'y imposer son mât de mesure des vents, avec le soutien du Conseiller d'État O. Curty, qui avait pourtant promis publiquement de respecter la volonté des communes. Comme personne n'en voulait chez lui, le canton a dégoté un propriétaire n'habitant pas le coin et lui a offert, paraît-il, 7000.- pour un an. Bien joué ! De fait, le mât se retrouve en position idéale, ce qui permettra probablement d'affirmer qu'il y a assez de vent, comme sur n'importe quelle autre colline du Plateau... pour faire tourner des éoliennes de 220m de haut.

Vaud

« SUR GRATI » : flagrant délit de tricherie !

Les travaux de la sous-station de « Le Day » bloqués par l'OFEN

JMB

Cela ne va pas bloquer la construction du parc éolien lui-même mais cela permet de confirmer par les faits nos accusations d'amateurisme et d'incompétence à l'endroit de ses principaux promoteurs que sont la commune de Vallorbe et la société locale [VOÉ](#).

Comme l'a relevé l'association SOS Jura dans un récent [communiqué](#), ceux-ci ont autorisé à tort le démarrage depuis belle lurette les travaux de construction de la Sous-station de transformation de « Le Day » destinée à recueillir la production des six éoliennes géantes pour l'injecter dans le réseau. Sauf que la Commune de Vallorbe avait été informée à deux reprises l'an dernier par l'Inspection fédérale des installations à courant fort ([ESTI](#)) qu'elle n'avait pas la compétence pour accorder le permis de construire et que les conséquences pouvaient être pénales le cas échéant.



Chantier sous-station Le Day (Photo SOS Jura)

L'ESTI a donc transféré l'affaire à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) qui a notifié il y a quelques jours [l'ordre de cesser immédiatement](#) les travaux et demandé à la Gendarmerie d'en vérifier l'exécution. Les promoteurs devront donc attendre les autorisations fédérales...

Tempête dans un verre d'eau ? Possible mais il est difficile de ne pas rapprocher ce couac aux autres incidents qui émaillent le projet « Sur Grati » depuis son départ : convention secrète entre promoteurs et communes, rétention d'informations, présentation du projet comme « local » alors qu'il est aujourd'hui en mains bâloises (voir [BISR No 49](#)), pressions sur des opposants, etc.

Pour mémoire, il est aussi utile de se rappeler que le parc devrait être au moins partiellement démantelé en cas d'acceptation de notre [initiative sur la protection des forêts](#) !

Brèves (suite)

Haute Borne : démarche participative ?

(MF)



La « démarche participative » de la Haute Borne ressemble surtout à une démonstration de participation sous contrôle. Sept tables rondes, avec critères, quotas, tirages au sort... une mécanique si complexe qu'elle semble davantage conçue pour encadrer les résultats que pour écouter les citoyens. Et le plus révélateur est ailleurs : Pro Éole et Suisse Éole sont invitées à la table ronde des associations, mais Paysage Libre Suisse en est exclue.

Une consultation sans la principale voix critique n'a de participatif que le nom.

Jura

Projet éolien de la Haute-Borne : une démarche participative sous surveillance

Mimi Mertenat, L'Ère du Vent

Le canton du Jura organisera en septembre une démarche participative autour du projet éolien de la Haute-Borne, sous la conduite d'un bureau d'ingénieurs. Dans sa brochure d'information, il rappelle que le peuple suisse et jurassien a approuvé la Stratégie énergétique fédérale prévoyant le



Le parc éolien de la Haute Borne, vu depuis Mettembert

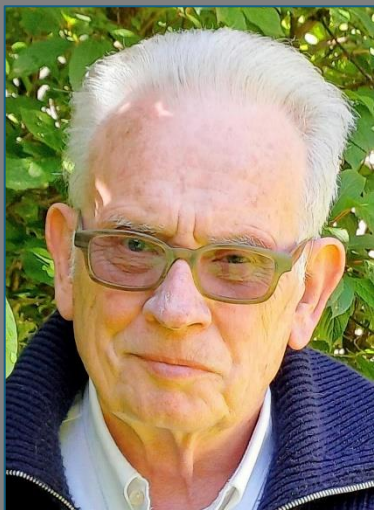
recours à l'énergie éolienne. En revanche, il oublie de préciser qu'à **Mettembert, la nouvelle loi sur l'électricité a été rejetée en juin 2024 à 78,6%, soit le plus fort taux de refus de Suisse.**

Présenté comme un projet « modèle », le parc prévoit sept éoliennes de 230 mètres sur les communes de Bourrignon, Delémont, Develier et Pleigne. Trois seraient implantées en forêt, directement en face de Mettembert, les quatre autres à proximité immédiate du village. Pour ses habitants, les conséquences sur le paysage, le cadre de vie et l'environnement seraient considérables.

Depuis 2018, la commune de Mettembert et une immense majorité de sa population n'ont cessé d'alerter les autorités cantonales et les médias. Malgré ces démarches répétées, leurs préoccupations semblent n'avoir guère pesé dans l'évolution du dossier. Alors même que Mettembert apparaît comme la localité la plus impactée, elle reste largement marginalisée dans le processus décisionnel.

La démarche participative comprendra sept tables rondes de trente personnes chacune. Au total, 210 participants seulement pourront s'exprimer pour un bassin de population d'environ 20 000 habitants. En cas de forte demande, un tirage au sort départagera les candidats. Une conception étonnamment restrictive de la participation citoyenne pour un projet aux conséquences aussi importantes. Le projet implique notamment des défrichements forestiers et soulève de sérieuses inquiétudes quant à ses effets sur l'avifaune et la biodiversité d'un secteur particulièrement riche. Ces enjeux méritent un véritable débat de fond.

Enfin, l'étude d'impact prévoit des mesures de protection pour les centres de certaines communes voisines. Mais qu'en est-il de Mettembert, pourtant le village le plus exposé ? Cette omission nourrit le sentiment qu'une commune entière pourrait être sacrifiée au nom d'objectifs définis ailleurs. Nous espérons que cette démarche sera un réel exercice d'écoute et de dialogue, et non le simple habillage démocratique d'une décision déjà prise.



Francis Randin

Né dans les paysages du Jura vaudois dont son cœur et son âme se sont imprégnés à jamais, Francis Randin a d'abord travaillé à la Banque cantonale vaudoise.

Dès 1992, il dirige la société UNICIBLE dont la vocation est le regroupement informatique des banques cantonales romandes.

Dès 1998, il entre à l'État de Vaud où il conduit d'abord le pilotage des systèmes d'information puis de l'informatique cantonale.

En 2000, il prend la direction du service des finances où il s'avère être l'un des principaux artisans du redressement financier de l'État, alors en grandes difficultés. Il quitte l'État en avril 2008 pour participer à l'aventure de « Green Motion ».

C'est pendant sa retraite qu'il participe activement avec Jean-François Cavin (ancien directeur du Centre Patronal) et l'actuel secrétaire général à la création de Paysage-Libre Vaud.

L'invité* : Francis Randin, ancien banquier, cadre supérieur de l'Etat de Vaud, co-fondateur de PLVD

« Sur Grati » : gigantisme – aveuglement collectif – échec annoncé

Au début des années 2000, la décarbonation est devenue une préoccupation majeure. Elle passe notamment par le développement d'énergies renouvelables, en particulier par la construction d'éoliennes. Cette technologie n'est pas pilotable alors que notre société hyperconnectée exige une disponibilité du courant électrique de 99,995 %, 365 jours par années.

Les éoliennes sont des monolithes. Elles doivent être connectées à un réseau robuste qui garantisse la production de courant en ruban. En Suisse, pays de montagnes, les vents ne sont pas laminaires mais turbulents. Afin de palier leur relative inefficacité, la tentation est grande de céder aux dérives du gigantisme. L'histoire des technologies nous montre que le gigantisme des grandes machines conduit à une impasse.

Les dirigeables ont disparu depuis longtemps. Le transport aérien est assuré par des avions à hélice puis à réaction transportant en moyenne trois cents passagers. Avec plus de cinq cents places, l'Airbus A380 est un échec commercial. Les gros ordinateurs (Mainframe) sont remplacés par des fermes de serveurs. Celles-ci regroupent des centaines, voire des milliers de petits ordinateurs, reliés entre eux pour fonctionner comme une seule entité. L'apparition d'essaims de drones bon marché, aériens, navals ou terrestres, modifie l'art de la guerre.

Jean-Marc Blanc et moi partageons la même prévention à l'égard des éoliennes. Au prix du saccage de paysages encore intacts, leur construction a lieu majoritairement dans le Jura auquel nous sommes attachés.

Le projet Sur Grati a particulièrement attiré notre attention. Durant le premier semestre 2008, nous avons rencontré ceux qui en étaient les promoteurs. Outre les atteintes à un site remarquable, nous tenions à exprimer nos préoccupations relatives à la solidité du financement, à la capacité à en assurer la conduite, aux prévisions en matière de production.

L'accueil qui nous fut réservé fut glacial, méprisant et hautain. Quelques semaines plus tard, un conseiller d'État vaudois prit contact avec moi. Il me demanda d'observer une certaine réserve compte tenu de la notoriété dont je jouissais alors comme un des artisans du redressement des finances du Canton de Vaud. Je tiens à préciser que cet édile n'était pas celui dont je venais de quitter le département. J'ai obtempéré.

Il est vain de lutter contre l'aveuglement collectif. Quinze ans plus tard, ce qui devait arriver arriva. Les éoliennes sur Grati coûtent bien plus cher que prévu. La production estimée sera inférieure à celle attendue. Les initiateurs du projet ont dû se résigner à trouver à l'extérieur les ressources qui leur manquaient.

Technologie au rendement décroissant, les éoliennes du Jura finiront au Musée des projets échoués.

** « L'invité(e) » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*



Trahison de deux ONG suisses !

Contrairement à Helvetia Nostra et la Fondation pour le paysage, les directions des deux grandes organisations que sont Pro Natura et BirdLife Suisse ont clairement pris position contre nos initiatives pour la protection des forêts et pour la protection des communes.

Ce faisant, elles ont renié une grande partie des actions de lutte qu'elles ont menées par le truchement de leurs antennes locales, souvent à nos côtés, contre les projets éoliens romands. Aujourd'hui, cet abandon est justifié par des arguments embarrassés, vraisemblablement dictés par les pro-éoliens de la Fondation suisse de l'énergie. Nous savons que leur position ne fait pas l'unanimité dans les sections cantonales de Pro Natura et de BirdLife d'où nous parviennent des réactions incrédules et fâchées de nombreux de leurs fidèles.

Gageons qu'elles pourraient apporter de l'eau à notre moulin...



Jean-Marc Blanc, rédacteur responsable

No 51 – août-septembre 2026

Sommaire :

Vaud

Quelques dates à retenir 1

International

Au niveau mondial, la transition énergétique est un leurre ! 2

Suisse

Une transition impossible ? 3

Vaud

« SUR Grati » les vilains mensonges de Stéphane Costantini 3

« SUR GRATI » encore : la production annoncée, expertisée et enfin réaliste... 4

« Grandsonnaz » : une bien triste victoire des promoteurs 5

L'invité

Olivier Jean-Petit-Matile, ancien enseignant en sciences, photographe animalier 6

Vaud

JMB

Quelques dates à retenir

11 novembre 2026 à 20h00 au Battoir de Villars-Burquin :

Assemblée générale informative de l'association Vol-au-Vent ouverte au public.
Conférencier : Laurent Willenegger, peintre animalier,

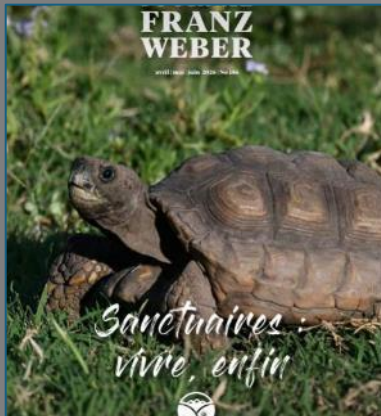
23 septembre 2026 à 19h00 au Café du Centre à Ste-Croix :

Assemblée générale de l'ASGMS ouverte au public.
Conférencier : Jean-Bernard Jeanneret, physicien, président de Paysage-Libre Vaud.

Brèves

La Fondation Franz Weber confirme son opposition aux éoliennes

JMB



Dans son dernier journal, la Fondation Franz Weber nous apprend que les géants énergétiques que sont BP et Total, se retirent de l'éolien en renonçant notamment à un gigantesque projet offshore en mer du Nord. La raison en est la hausse des coûts et la baisse de la rentabilité. Et ce, malgré une somme de considérable déjà payée à l'État allemand pour obtenir les droits d'exploitation.

Dans la foulée, le journal pose la bonne question : « si même les grandes entreprises du secteur deviennent plus prudentes, pourquoi notre pays devrait industrialiser et défigurer ses derniers paysages préservés au profit d'une énergie éolienne dont la rentabilité reste incertaine ? ».

International

Au niveau mondial, la transition énergétique est un leurre !

(JMB/JBJ)

Publiée fin juillet dans France-Soir dans l'indifférence générale, une étude du FMI remet en question la réalité de la transition énergétique. Sa conclusion : La transition énergétique, ce pilier de trois décennies de politiques publiques, de taxes et de sermons, n'existe pas à la lecture des données réelles, voir diagramme ci-dessous.

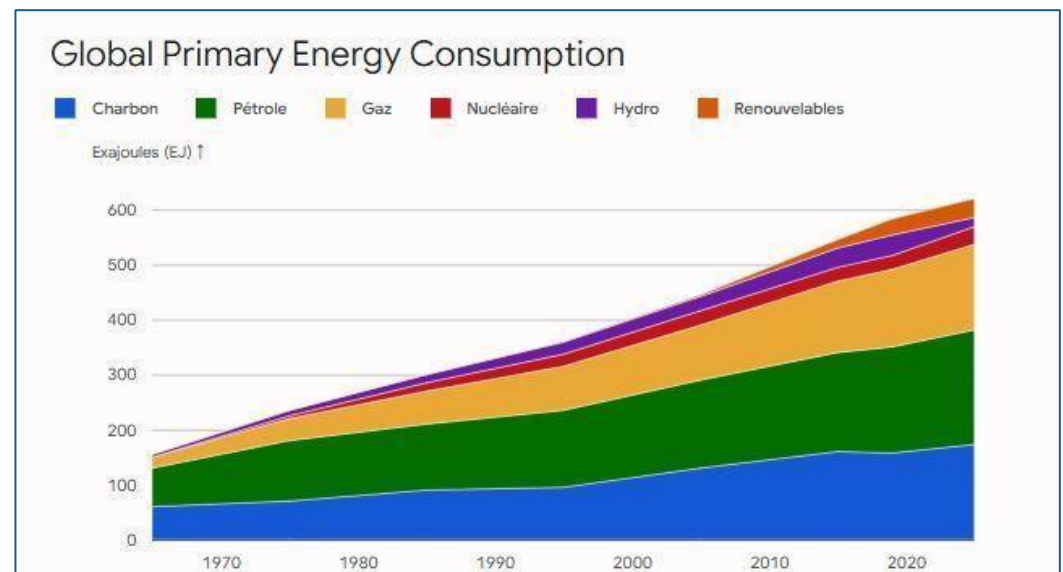


Diagramme IA - Source : historique et données récentes issus de la Revue statistique de l'énergie mondiale (BP / Energy Institute) : recherche originale PLVD

L'étude du FMI démontre que les nouvelles énergies s'ajoutent plutôt qu'elles ne remplacent, avec une consommation fossile en forte hausse malgré les efforts. La croissance de la population (x 2.5 entre 1965 et 2024) et celle de l'économie augmentent la consommation totale d'énergie (x 4.1 entre 1965 et 2024). Elles contredisent le dogme de la substitution.

Ces résultats sont partagés depuis des années par de nombreux experts internationaux des plus reconnus. D'autres remettent en cause les politiques climatiques et financières actuelles de l'Europe. Lourdemment financées par le États et les consommateurs, les nouvelles énergies renouvelables (NER) s'ajoutent aux sources existantes. Et finalement elles accumulent de nouvelles sortes de nuisances supplémentaires (paysagères, sanitaires, faunistiques et environnementales) et compliquent la gestion du système énergétique (productions aléatoires et intermittentes). Elles continuent à se développer sans vrai contrôle démocratique, car elles sont sources de pouvoir et d'argent qui, comme on le sait, rendent sourd et aveugle. Elles bénéficient aussi d'un soutien idéologique souvent tout aussi aveugle. Bien sûr, le tableau doit être nuancé. Le monde occidental et le monde en développement doivent être analysés séparément, ce qui dépasse les propos du présent article.

Mais qu'en est-il en Suisse ? C'est l'objet de l'article ci-dessous.

Brèves (suite)

La Municipalité d'Essertines-sur-Rolle crie au secours...

JMB



EssaiVent depuis Essertines-sur-Rolle

C'en est beaucoup trop pour les autorités communales d'Essertines-sur-Rolle. Syndique en tête, elles se plaignent de l'immense charge administrative et juridique que lui procurent les opérations de préparation du parc éolien d'EssaiVent, actuellement en examen auprès des autorités cantonales. Déjà des centaines d'heures de travail juridique non rémunérées pour la syndique, par ailleurs avocate. D'où un appel au secours compréhensible au canton.

Évidemment, il y aurait aussi une autre solution plus simple pour la commune qui serait d'abandonner ce projet foireux, à l'instar de ce qu'a fait sa voisine de St-Oyens qui s'en est retirée il y a déjà quelques années. Cela permettrait de préserver la très belle colline du Saugy qui a pour particularité d'être visible aussi bien depuis Lausanne que depuis Nyon.

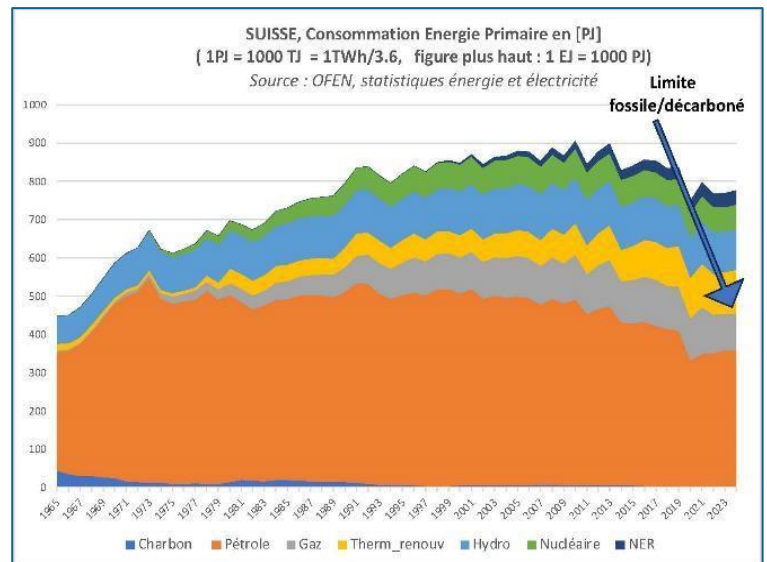
À moins qu'elle préfère croire aux revenus pharaoniques que lui procureraient les misérables 5% du capital que lui laissent les Genevois des SIG et les Argoviens de AEW Energie SA...

Suisse

Une transition impossible ?

JBJ

Le diagramme ci-contre montre que la Suisse se démarque sensiblement de la situation mondiale décrite dans l'article précédent. En effet, pratiquement plus de charbon, solide baisse des hydrocarbures (pétrole et gaz), depuis l'an 2000, importance majeure de l'hydraulique et du nucléaire, croissances fortes du solaire photovoltaïque et de la production thermique renouvelable bien qu'ils contribuent modérément au total (5%).



De son côté, l'éolien apparaîtrait comme un trait comparable à un cheveu dans le diagramme : moins de 1‰ du total en 2024.

Mais on peut se féliciter du bilan national : le fléchissement de la consommation de fossile de **36%** en 25 ans est important. Ceci surtout si l'on tient compte d'une augmentation de population de 50% depuis 1965 : la quantité de fossile de 2024 est revenue à celle de 1965. Mais notre économie très forte en comparaison mondiale nous oblige à faire encore plus. Rappelons que le but officiel est une sortie du fossile en 2050 : un effort double des 36% en 25 ans aussi. Pour y réussir, il faut remplacer le fossile restant par de l'électricité décarbonée. Ce qui demanderait une production augmentée 42 TWh, de 58 à 100 TWh. Il reste à décider avec quoi produire ces derniers : NER uni-quement ? La Stratégie énergétique 2050 prévoit 4.5 TWh d'éolien : c'est peu de TWh et plus de 800 éoliennes. Et donc au moins 35 TWh de Photovoltaïque (aujourd'hui 8 TWh). Sans nucléaire, les NER devrait produire 60 TWh par an.

Il reste évidemment la question des coûts. L'éolien en particulier, au coût de 20ct/kWh à la production dont 12cts sont subventionnés, est un gouffre financier auquel il faut ajouter ceux des renforcements nécessaires du réseau électrique. Nous reviendrons sur ce point.

Il faut encore considérer les coûts nécessaires à l'adaptation au changement climatique. En effet, le fléchissement de la courbe de consommation énergétique mondiale n'est pas pour demain (voir figure plus haut). Les températures continueront donc d'augmenter quoi qu'on fasse en Suisse. Des arbitrages budgétaires seront nécessaires, de même qu'un usage serré des finances publiques.

Brèves (suite)

Quand canicule rime avec production ridicule

ADW



Éoliennes à Billens (FR)

Le directeur de BKW, Robert Ischner, a annoncé une baisse du chiffre d'affaires de 3,1% pour le premier semestre 2026. Le secteur de l'énergie a été pénalisé non seulement par les faibles pluies mais aussi l'absence de vent généralement associée aux canicules. Les canicules ajoutent un problème technique : Si la température extérieure se situe au-dessus de 35°, le système de refroidissement des éléments techniques et mécaniques à l'intérieur de la nacelle des éoliennes ne peut plus fonctionner et leur puissance est automatiquement réduite, voire stoppée.

Comme le réchauffement climatique ne va pas s'arrêter mais s'aggraver, on peut s'attendre à ce que ce problème se reproduise les années pro-chaines.

Mais même, quand elles ne tournent pas, les éoliennes polluent le paysage !

Vaud

« SUR GRATI » Les vilains mensonges de Costantini

JMB



Il est sans aucun doute la figure de proue et le leader du projet éolien « Sur Grati ». Militaire de carrière, Syndic de Vallorbe pendant 17 ans, président de l'ADNV (Association de développement du Nord vaudois), il est vice-président de [VO énergie](#). Cette société régionale a lancé le projet éolien dont la majorité du capital est désormais en mains d'investisseurs bâlois et lausannois ([voir BISR No 49](#)). Il ne fait aucun doute que M. Costantini a su réunir autour de lui les forces nécessaires à sa concrétisation, ou presque... Car le parc vient en effet de prendre un retard d'une année sur sa mise en service, à la suite d'une décision de l'OFEN liée au poste de couplage du Day. Ce qui est bien fâcheux mais ne justifie pas pour se dédouaner de désigner les opposants [au Nord Vaudois Hebdo](#) comme responsables de ce retard. Ce mensonge est intolérable quand on sait que c'est ce promoteur lui-même qui a triché en commençant les travaux du poste de couplage avant d'avoir le permis de construire ([Voir BISR No 50 p.4](#)). Et il tombe mal, car paradoxalement, certains opposants se réjouissent plutôt de la mise en service du parc, impatientes qu'ils sont de voir si, comme à Ste-Croix, les belles promesses ne pourront pas se concrétiser. On pourra alors démontrer l'amateurisme du projet, ce qui servira nos initiatives.

« SUR GRATI » : la production annoncée, expertisée et... réaliste...

JBJ

Source	Date	Puissance (MW)	Fact. de charge (%)	Energie (GWh/an)	Excédent/2026 (%)
Promoteur	2013	18	28.5	45	40
PLVD	2017	18	22.8	36	12
Promoteur	2026	25	20.4	45	0

En 2013, le promoteur de Sur Grati annonçait une production électrique de 45 GWh/an, déjà plus basse que les 49 GWh donnés dans le rapport RIE*. Après analyse des données de mesures, PLVD a remarqué des lacunes par rapport aux bonnes pratiques de mesures (normes MEASNET, etc.) et une interprétation tendancieuse des résultats. Un rapport détaillé a été établi en préparation d'une audience au Tribunal Cantonal, durant laquelle le sujet a été débattu. PLVD avançait une production réduite à 36 GWh/an (voir Table 2^{ème} ligne).

L'arrêt du Tribunal Cantonal (2019) prend position de manière péremptoire : le rapport d'impact du projet (RIE) a « en quelque sorte, valeur d'expertise, d'autant qu'il est validé par l'État ». Ce qui permet de disqualifier d'un revers de main les 18 documents déposés par l'ensemble des opposants. L'arrêt conclut tout de même à une production réduite à 35 à 40 GWh/an, avec des explications peu claires mais avance que c'est près du double des 20 GW/an qui justifient l'intérêt national. Le juge a probablement noté que la valeur issue de la nouvelle carte de vent 2019 de l'OFEN était égale à celle de PLVD. Mais ne pouvait décemment pas contredire les « experts » du RIE.

En 2026, après une année de mesure anémométrique faite dans les règles et confronté à une faible valeur de production, le promoteur choisit des machines de puissance plus élevée de 40 % pour retrouver la valeur initiale de 45 TWh/an (Table 3^{ème} ligne). Mais le facteur de charge qui mesure la productivité, 20.4%, tombe à la limite de rentabilité financière malgré les subventions, inférieur même à la valeur articulée par les « non-experts » de PLVD. On se réjouit de voir ce que donneront les premiers résultats concrets dès l'entrée en production du parc.

Brèves (suite)

Un carton sur Facebook : près de 40'000 vues avec un petit article innocent...

(JMB)



Olivier Jean-Petit-Matile, notre invité du Bulletin d'information romand d'août est décidément à la fête. Imaginez-vous qu'il a publié récemment sur son blog FB un article protestant contre le fameux chantier de « Sur Grati » accompagné de quelques photos.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100013510365458>

Résultat des courses : près de 40'000 vues en quelques jours seulement ! L'analyse des résultats montre que 96% des vues l'ont été par de « non-followers » et que les deux tiers approuvent le contenu de l'article

Cela montrerait-il qu'il y a un certain intérêt à préserver notre Jura et ses pâturages ?

« Grandsonnaz » : une bien triste victoire des promoteurs

JMB



Le parc éolien de Grandsonnaz depuis l'hôtel du Chasseron

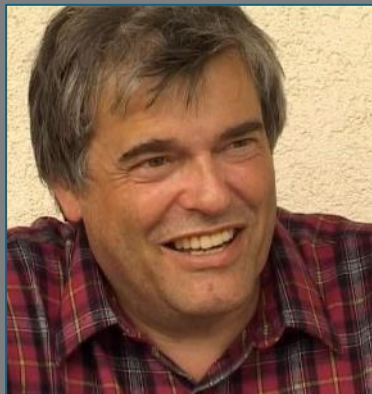
Après un long combat, politique et juridique, la CDAP du Tribunal cantonal a une fois de plus ba-layé les arguments des ONG qui s'opposaient à la construction du parc éolien de la Grandsonnaz. Ce projet intercommunal prévoit la construction de 15 éoliennes d'une hauteur maximale de 150 mètres.

Les opposants estimaient que l'étude d'impact sur l'environnement (RIE) était lacunaire, les zones d'études trop restreintes et les mesures de compensation insuffisantes. Ils soulevaient des craintes majeures quant aux atteintes portées au paysage naturel (région du Chasseron) et à la faune, particulièrement les chauves-souris et plusieurs espèces d'oiseaux sensibles (Grand Tétràs, Alouette lulu, Bécasse des bois, Aigle royal).

La CDAP a jugé que l'évaluation des impacts environnementaux et paysagers respectait les exigences légales et que les données récoltées n'étaient pas obsolètes. La Cour a validé les nom-breuses mesures d'atténuation et de compensation exigées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le canton. Celles-ci incluent notamment un système d'arrêt automatique des éo-liennes géré par radar lors des pics de migration, des restrictions de chantier durant les périodes de reproduction, la création d'un fonds de suivi environnemental et des revalorisations d'habitats forestiers. S'appuyant sur les nouvelles dispositions légales fédérales, la Cour a conclu que l'inté-rêt national prépondérant lié au développement des énergies renouvelables l'emportait sur la protection du paysage et de la nature.

Le recours est donc rejeté. Restait la possibilité d'un recours au TF. Sur conseils de leurs avocats, les ONG qui combattaient le projet semblent y avoir finalement renoncé.

Les carottes sont cuites !



Olivier Jean-Petit-Matile

Il a été enseignant généraliste puis spécialiste des sciences de 1977 à 2014 aux établissements scolaires d'Aubonne, de Morges et d'Apples-Bière.

Son engagement pour l'environnement ne date pas d'hier puisqu'il a eu l'occasion pendant une dizaine d'années d'être membre du comité de Pro Natura Vaud. Il en a claqué la porte récemment en raison de la politique trop consensuelle de cette grande organisation environnementale à l'égard des politiques éoliennes fédérale et cantonale.

Il est aujourd'hui un remarquable photographe animalier dont les publications sur FB rencontrent un succès constant.



L'invité* : Olivier Jean-Petit-Matile, ancien enseignant en sciences, photographe animalier

« Sur Grati » : la démesure

Lors d'une séance de comité de l'association « Pied du Vent », nous avons décidé de nous rendre au site éolien de Sur Grati et visiter le chantier. Pour y arriver, il a fallu suivre un méandre de routes, dont la quasi-autoroute qui a permis d'amener les immenses pales, les mâts et bien sûr le rotor, ainsi que le béton. À l'arrivée, ce fut un vrai choc devant ce massacre d'un site jurassien authentique. On ne sait pas combien d'arbres ont été coupés et on imagine l'ampleur de ces travaux hyper polluants.

Vu les chaleurs anormalement élevées de l'été 2026, la forêt se porte mal et affiche des centaines d'arbres anéantis par la sécheresse, alors pourquoi effectuer des travaux pareils dans un biotope fragile, caractérisé par un équilibre vulnérable entre forêts denses et pâturages boisés ? En plus, il faut enterrer des tonnes de béton dans un terrain karstique calcaire instable et fortement fissuré. La nappe phréatique conditionnée dans des poches souterraines est facilement atteinte et polluée par les grosses machines, entraînant souvent la disparition de sources d'eau potable qui alimentent les villages voisins des travaux. Signalons aussi les difficultés rencontrées par la faune sauvage, tels le bruit des pales et les flashes lumineux des balises extrêmement perturbants. Des espèces d'oiseaux et de mammifères très farouches fuient ces zones de bruit, ce qui restreint drastiquement leurs aires de reproduction et de nourrissage. En outre, les animaux de rentes et l'être humain n'apprécient guère les basses fréquences et toutes les émissions auditives générées par ces monstres. Les risques majeurs pour la faune ailée, dont font partie les grands rapaces et les cigognes, sont les collisions directes : l'extrémité des pales peut dépasser les 300 km/h, surprenant les animaux en plein vol. Par ailleurs, la chute brutale de pression de l'air près des pales en mouvement provoque des hémorragies pulmonaires internes mortelles chez les chauves-souris (barotraumatisme) et celles-ci sont parfois attirées par le balisage lumineux nocturne ou par les insectes qui tournent autour des signaux lumineux des pales. L'effet "barrière" successif de plusieurs parcs cumulés bloque les corridors fauniques locaux, transformant les crêtes en une zone industrielle fragmentée difficilement franchissable pour la faune ailée.

Finalement, les énormes aérogénérateurs (210 mètres) sont visibles à grande distance et perturbent fortement l'équilibre visuel des crêtes jurassiennes. La multiplication des projets sur l'ensemble de la chaîne du Jura suscite l'inquiétude des organisations environnementales suisses comme Helvetia Nostra, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et bien sûr : Paysage Libre Suisse.

** « L'invité(e) » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*

